

Compte-Rendu Conseil d'École n°1 Jeudi 4 avril 2024

Étaient présents :

Les membres de l'équipe éducative :

Mme Printz (PS-MS), Mme Puissant (MS-GS et directrice), Mme Ralière (GS-CP),

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Prault, Mme Dapoigny

Les représentants des communes :

Mme Thieulent (maire de Courson), M. Vassent (adjoint à Courson, responsable des affaires scolaires), Mme Renaud (maire des Hauts de Forterre), Mme Sougères (conseillère municipale des Hauts de Forterre), M Vanhoucke (maire Fontenay sous Fouronnes)

Les représentants du Centre de Loisirs

Mme Prot (directrice du Centre) , M Pasquier (coordinateur enfance jeunesse et sports à la communauté de commune)

Personnes excusées :

M Bethry (Inspecteur de l'éducation nationale), Mme Cadiou (déléguée départementale de l'éducation nationale), Mme Mme Iuorio (RASED), M Travier (remplaçant), Mme Castelletta (RASED)

Personnes non excusées :

Mme Magnien(CP-CE1), Mme Larive (CE2-CM1), M Hittier (CM1-CM2), Mme Jozon (CM2),

1. Modification des horaires scolaires 2024-2025

Le collège a décidé d'augmenter sa pause méridienne (manque de temps et flux trop important à la cantine). Il ouvrira 10 minutes plus tôt et fermera 10 minutes plus tard (8h10-16h40).

Les horaires de l'école primaire seront modifiés comme suit :

	Accueil matin	Classe matin	Accueil après-midi	Classe après-midi
École du Parc	8h15	8h25-11h45	13h05	13h15-15h55
École du Château	8h10	8h20-11h50	13h20	13h30-16h00

Tous les cars devront partir plus tôt pour être à 8h00 au collège. Un roulement sera effectué afin qu'un seul car à la fois dépose des enfants devant le collège. Ainsi, les élèves de la primaire seront récupérés au fur et à mesure de leur descente par des agents communaux pour monter dans un car qui descendra, fera le tour de la place et s'arrêtera devant le centre de loisirs coté trottoir. Il n'y aura plus qu'un seul car route de Druyes et plus aucun devant la mairie. Cela va permettre de dégager la place devant l'école du Château.

A la descente du car, les élèves de l'école du Château seront accompagnés les premiers dans leur cour en passant par l'escalier derrière la mairie. Puis les deux agents emmèneront les autres élèves à l'école du Parc.

Les élèves de l'école du Château, qui doivent descendre à la cantine, auront leur pose méridienne allongée de 10 minutes.

Après l'école, les élèves prenant le car seront gardés dans la cour de l'école du Château jusqu'à 16h25. Ensuite, il prendront le car devant le centre pour aller au collège avec les agents. Ils monteront dans leurs bus avant la sortie des collégiens.

Après discussions, 9 votants sur 9 donnent un avis favorable à ce changement d'horaire (1 voix par commune et 1 pour le Centre de Loisirs)